

RAPPORT COMMISSION DES MOUVEMENTS DE LA POPULATION

CMP – Juillet 2024

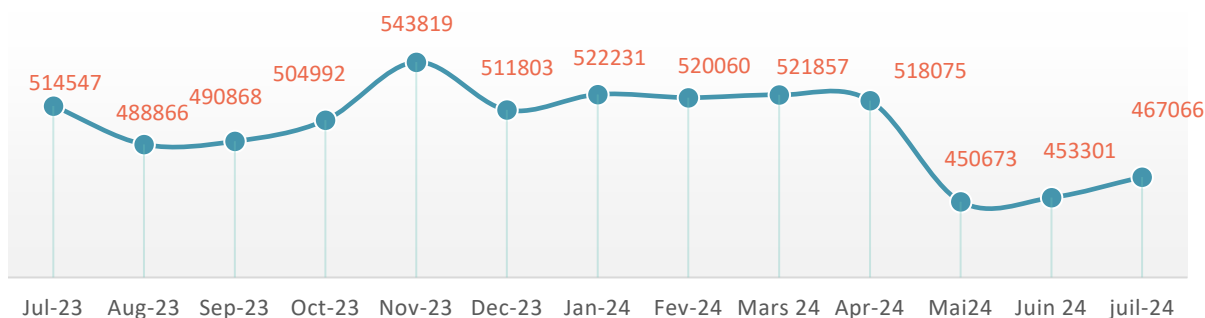
1. État de la situation des mouvements de population en RCA au 31 juillet 2024

Au 31 juillet 2024, le nombre total de personnes déplacées internes (PDI) en RCA s'élève à **467 066** individus, répartis comme suit :

- **79 955** dans les sites soit 17% du total ;
- **387 111** en familles d'accueil soit 83% du total.

Ces statistiques indiquent une augmentation de **13 765 PDI**, soit **3%** du volume total des déplacements par rapport au mois de juin 2024, où le nombre de PDI était estimé à **453 301** personnes. Les principales raisons de cette augmentation sont notamment l'insécurité et les inondations qui ont contraint les personnes sinistrées de se réfugier en famille d'accueil dans les localités voisines.

▪ Tendence des PDI au cours des 12 derniers mois : Juillet 2023 – Juillet 2024



2. Analyse contextuelle de l'évolution de mouvements de population

▪ Aperçu des nouveaux déplacements de la population par préfecture

Les nouveaux déplacés sont estimés à **14 206** personnes, repartis de la manière suivante : Ouham-Pendé (7 311), Ouham (5 710), Mbomou (840), Basse-Kotto (333) et Haut-Mbomou (12). Les principales causes de ces mouvements de PDI sont :

- Les catastrophes naturelles, notamment les inondations ayant affecté le village Gbazara situé à 24 KM de Batangafo (Ouham), et la localité de Sido (Ouham)

- Les affrontements inter-groupes armés, les différentes opérations militaires, l'insécurité.

Préfecture	Sous-Préfecture	Sites	F. A	Total
Ouham Pendé	Bocaranga	0	4 346	4 346
Ouham Pendé	Bozoum	0	2 965	2 965
Ouham	Kabo	14	2 620	2 634
Ouham	Batangafo	3	2 060	2 063
Ouham	Nana-Bakassa	0	1 000	1 000
Mbomou	Bakouma	0	840	840
Basse-Kotto	Alindao	333	0	333
Ouham	Bouca	13	0	13
Haut-Mbomou	Zémio	0	11	11
Haut-Mbomou	Obo	1	0	1
Total		364	13 842	14 206

Cf. Tableau récapitulatif des nouveaux mouvements par sous-préfecture

▪ **Aperçu des mouvements de départ de la population par préfecture**

Environ **441** PDI ont quitté les sites ; les préfectures qui ont connu plus de départ sont les suivantes : Ouham (151), Nana-Gribizi (72), Haute-kotto (67), Ouaka (61), Ouham (47) et Haut-Mbomou (43). Ces retours volontaires des PDI se justifient par l'amélioration du climat sécuritaire dans les lieux d'origine, la présence des forces armées centrafricaines et de leurs alliés, et le manque d'assistance en vivre alimentaire sur les sites.

Préfecture	Sous-Préfecture	Sites
Ouham	Batangafo	151
Nana-Gribizi	Kaga-Bandoro	72
Haute-Kotto	Bria	67
Ouaka	Bambari	61
Ouham	Kabo	46
Haut-Mbomou	Obo	43
Ouham	Bouca	1
Total		441

Cf. Tableau récapitulatif des mouvements de départ des sites par sous-préfecture

Préfecture	#Juin 2024	#Juillet 2024	différence
Bamingui-Bangoran	4,821	4,821	▲ 0
Bangui	54,230	54,230	▲ 0
Basse-Kotto	34,581	34,914	● 333
Haute-Kotto	26,296	26,229	● -67
Haut-Mbomou	29,126	29,095	● -31
Kémo	14,477	14,477	▲ 0
Lobaye	3,595	3,595	▲ 0
Mambéré-Kadéï	14,557	14,557	▲ 0
Mbomou	15,160	16,000	● 840
Nana-Gribizi	19,932	19,860	● -72
Nana-Mambéré	16,862	16,862	▲ 0
Ombella M'Poko	55,941	55,941	▲ 0
Ouaka	48,095	48,034	● -61
Ouham	87,689	93,201	● 5512
Ouham Pendé	10,757	18,068	● 7311
Sangha-Mbaéré	11,388	11,388	▲ 0
Vakaga	5,794	5,794	▲ 0
Grand Total	453,301	467,066	● 13,765 3.0%

Image : Tendance du mois : Juin 2024- Juillet 2024

3. Méthodologie et limites

La Commission Mouvement de Populations (CMP) est un mécanisme inter-organisationnel qui a pour but de fournir mensuellement des statistiques précises et d'analyser les tendances des migrations de populations en RCA. Cette tâche implique l'examen, la compilation et la consolidation des informations recueillies par les CMP locales et les partenaires opérant dans les régions non couvertes par une CMP. La CMP effectue d'abord une validation préliminaire des données au niveau national, puis les transmet pour approbation définitive à l'Équipe Humanitaire Pays (EHP). Le rapport s'appuie sur des données issues de diverses sources, incluant le CCCM, la DTM, le RRM et le suivi de la protection, ainsi que des rapports de mission relatifs aux mouvements de populations.

La fréquence mensuelle de mise à jour est restreinte par des difficultés liées à l'accessibilité et à la capacité de couverture. Concernant les PDI hébergées dans des familles d'accueil, les actualisations sont habituellement effectuées tous les trimestres via les cycles de la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM), sauf dans les régions où des alertes ont été signalées, entraînant alors des missions spécifiques.

Le Secrétariat de la CMP